



"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

Nexus ETS
Via Marconi 69
40122 Bologna (BO) Italia

Titre du contrat : Contrat divisé en lots pour la fourniture d'équipement de protection individuelle et de signalisation relative à la santé et à la sécurité au travail

RÉF. 01/2026/NEXUS/AID013041/01/2

Ligne budgétaire :

LOT 1 - A.3.2.1.h Achat d'EPI pour le Centre Hussein Tamek

LOT 2 - A.3.2.1.i Conception et impression d'affiches sur la sécurité au travail et la biosécurité

A) INFORMATIONS POUR LE SOUMISSIONNAIRE

1) Informations sur la soumission de l'offre

Objet du contrat

L'objet du présent appel d'offres est la fourniture de biens tels qu'indiqués dans les informations techniques au point 2.

Date limite de soumission des offres

La date limite de soumission des offres est le **23 août 2026 à 18h00 (heure italienne)**. Toute offre reçue après cette date limite sera automatiquement rejetée.

Adresse et modalités de soumission des offres

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en utilisant le formulaire de soumission standard disponible dans la Partie B du dossier d'appel d'offres. L'offre doit être envoyée au format numérique (signée à la main et scannée au format PDF). Les offres n'utilisant pas le formulaire prescrit pourront être rejetées par Nexus ETS.

En plus de l'offre, il est demandé au soumissionnaire de fournir la documentation justificative :

- **Profil d'entreprise**
- **Documents légaux (ex. Enregistrement)**

Il est rappelé aux soumissionnaires que, pour être éligibles, les offres doivent être reçues par Nexus ER ETS avant la date limite indiquée ci-dessus.

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse er.nexus@er.cgil.it, en indiquant en objet **Contrat divisé en lots - 01/2026/NEXUS/AID013041/01/2 - LOT N. ____**

Demande de clarifications

Toute question relative à l'appel d'offres peut être envoyée à er.nexus@er.cgil.it, avant le **19 août 2026 à 12h00 (heure italienne)**.

Notification d'attribution

En soumettant une offre, chaque soumissionnaire accepte de recevoir la notification des résultats de la procédure par des moyens électroniques. Cette notification sera considérée comme reçue à la date à laquelle Nexus ETS l'envoie à l'adresse e-mail indiquée dans l'offre.

Nexus ETS informera simultanément et individuellement tous les soumissionnaires de la décision d'attribution. Le soumissionnaire retenu sera informé par écrit de l'acceptation de son offre.

"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

Signature du contrat

Dans un délai maximum de 15 jours à compter de la réception du contrat signé par Nexus ETS, le soumissionnaire sélectionné doit signer, dater et retourner le contrat. Dès la signature du contrat, le soumissionnaire sélectionné devient le contractant et le contrat entre en vigueur.

En cas de défaut de signature et de retour du contrat et des garanties requises dans les 30 jours suivant la réception de la notification, Nexus ETS pourra considérer l'acceptation de l'offre comme annulée, sans préjudice du droit de Nexus ETS d'appeler la garantie, de réclamer une indemnisation ou d'exercer tout autre recours légal, sans que le soumissionnaire retenu puisse faire valoir une quelconque prétention à l'encontre de Nexus ETS.

Annulation de la procédure d'appel d'offres

En cas d'annulation de la procédure d'appel d'offres, les soumissionnaires en seront informés par Nexus ETS.

L'annulation peut intervenir, à titre d'exemple, si :

- La procédure d'appel d'offres n'a pas été fructueuse, c'est-à-dire qu'aucune offre appropriée, qualitativement ou financièrement acceptable n'a été reçue, ou qu'il n'y a eu aucune réponse valide ;
- Les paramètres économiques ou techniques du projet ont fondamentalement changé ;
- Des circonstances exceptionnelles ou de force majeure rendent l'exécution normale du projet impossible ;
- Toutes les offres techniquement acceptables dépassent les ressources financières disponibles ;
- Des manquements aux obligations, des irrégularités ou des fraudes se sont produits lors de la procédure, en particulier de la part de Nexus ETS, lorsque ceux-ci ont empêché une loyale concurrence ;
- L'attribution n'est pas conforme à une gestion financière saine, c'est-à-dire qu'elle ne respecte pas les principes d'économie, d'efficacité et d'efficience (ex. le prix proposé par le soumissionnaire auquel le contrat devrait être attribué est objectivement disproportionné par rapport au prix du marché).

En aucun cas Nexus ETS ne sera tenue responsable de dommages de quelque nature que ce soit, y compris, sans limitation, les dommages pour perte de profits, liés de quelque manière que ce soit à l'annulation d'une procédure d'appel d'offres, même si le pouvoir adjudicateur a été informé de la possibilité de tels dommages. La publication d'un avis d'appel d'offres n'engage pas Nexus ETS à mettre en œuvre le programme ou le projet annoncé.

2) Informations techniques

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer les modalités de livraison des fournitures comme indiqué ci-dessous. Dans l'offre technique, les soumissionnaires fourniront davantage de détails en se référant aux tableaux ci-dessous :

LOT 1 – Fourniture d'équipements de protection individuelle

N.	Nom	Description	Unité
1.1	Combinaison de travail	Manches longues et pantalons longs - 100% coton Disponibles en 4 couleurs différentes Couleur 1 Personnalisées avec 4 logos*	60
1.2	Combinaison de travail	Manches longues et pantalons longs - 100% coton Disponibles en 4 couleurs différentes Couleur 2 Personnalisées avec 4 logos*	28

"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

1.3	Combinaison de travail	Manches longues et pantalons longs - 100% coton Disponibile en 4 couleurs différentes Couleur 3 Personnalisées avec 4 logos*	60
1.4	Combinaison de travail	Manches longues et pantalons longs - 100% coton Disponibile en 4 couleurs différentes Couleur 4 Personnalisées avec 4 logos*	36
1.5	Blouse de travail légère	100% coton satiné Couleur blanc	8
1.6	Chaussure de sécurité d'hiver	Haute En croûte de cuir de bovin	24
1.7	Chaussure de sécurité d'été	Haute En tissu technique microfibre	20
1.8	Bottes de sécurité en PVC	Bas Couleur blanc	11
1.9	Masque chirurgical	Masque facial en tissu non tissé à usage médical	1000
1.10	Masque FFP2	Masque FFP2 pliable en tissu non tissé	1000
1.11	Lunettes de protection contre les produits chimiques	Lunettes de sécurité à branches en polycarbonate	6
1.12	Gants en latex	Gant en latex naturel	5000
1.13	Gants étanches longs	Longueur jusqu'au coude, à porter par-dessus la combinaison de travail	6
1.14	Sabot de travail en caoutchouc	Disponibile en 3 couleurs différentes Couleur 1	4
1.15	Sabot de travail en caoutchouc	Disponibile en 3 couleurs différentes Couleur 2	8
1.16	Sabot de travail en caoutchouc	Disponibile en 3 couleurs différentes Couleur 3	13
1.17	Surchausses jetables hautes	100% polypropylène	1000
1.18	Trousse de premiers secours	Coffret de premiers secours en ABS	12
1.19	Gants de travail en cuir	En cuir fleur de bovin	48

**Les 4 logos à apposer sur les combinaisons sont ceux du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale (MAECI), de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), du Movimento Africa 70 (MA70) et de Nexus ETS. Il s'agit des 4 premiers logos figurant sur ce papier à tête. Les logos devront être positionnés sur l'avant de la combinaison de travail : 2 à gauche (MAECI et AICS) et 2 à droite (MA70 et Nexus ETS).*

Pour les soumissionnaires européens/internationaux, l'offre doit inclure, sur une ligne séparée les frais d'expédition à OFFICINE PICCINI SPA - S.S. TRASIMENO OVEST 161/C 06132 PERUGIA (Italie). (Horaires d'ouverture de l'entrepôt : 8h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00). Conditions de livraison : FCA PERUGIA.

Pour les soumissionnaires locaux, l'offre doit inclure, sur une ligne séparée les frais d'expédition/livraison jusqu'à l'aéroport de Tindouf (Algérie), conditions de livraison : DAP INTERCOM.

"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

LOT 2 – Fourniture de signalisation de santé et de sécurité au travail

Mise en page graphique, impression et fourniture de panneaux de signalisation sur support métallique perforé, équipés des éléments d'ancrage (vis/chevilles) pour la fixation, relatifs aux textes décrits ci-après.

Les textes, qui seront fournis par Nexus ETS, seront rédigés en langues espagnole et arabe.

Les visuels/images, le cas échéant, seront fournis par Nexus ETS.

N.	Nom	Exemple d'image	Dimensions	Unité
2.1	Toilettes	baño (مرحاض)	A4	7
2.2	Vestiaire	vestuario (غرفة تغيير الملابس)	A4	6
2.3	Local à outils	almacenamiento de herramientas (تخزين الأدوات)	A4	5
2.4	Assurer un contrôle rigoureux et périodique des ravageurs dans les hangars et les entrepôts afin de garantir l'absence de rongeurs et d'oiseaux		A3	18
2.5	Interdiction de fumer		A3	20
2.6	Obligation de se laver les mains		A3	16

"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

2.7	Obligation de maintenir l'ordre et la propreté	 OBLIGATORIO MANTENER ORDEN Y LIMPIEZA الحفاظ على النظام والنظافة	A3	20
2.8	Port obligatoire de vêtements propres et de protection	 USO OBLIGATORIO DE ROPA LIMPIA Y DE PROTECCIÓN الاستخدام الإلزامي للملابس النظيفة ووسائل الحماية	A3	16
2.9	Danger : présence de serpents		A3	3
2.10	Accès interdit au personnel non autorisé	 ممنوع الدخول لفغير المصرح لهم PROHIBIDO PASO PERSONAL NO AUTORIZADO	A3	20

Pour les soumissionnaires européens/internationaux, l'offre doit inclure, sur une ligne séparée les frais d'expédition à OFFICINE PICCINI SPA - S.S. TRASIMENO OVEST 161/C 06132 PERUGIA (Italie). (Horaires d'ouverture de l'entrepôt : 8h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00). Conditions de livraison : FCA PERUGIA.

Pour les soumissionnaires locaux, l'offre doit inclure, sur une ligne séparée les frais d'expédition/livraison jusqu'à l'aéroport de Tindouf (Algérie), conditions de livraison : DAP INTERCOM.

"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

3) Informations financières

L'offre doit être présentée en EUR ou DZD + TVA (si applicable).

La conversion en [EUR] devra être effectuée sur la base du taux de change InforEuro d'AOÛT 2026.

Les coûts d'expédition doivent être clairement spécifiés.

Il est rappelé aux soumissionnaires que les valeurs maximales disponibles, coûts d'expédition/livraison inclus, s'élèvent à :

	EURO	DZD
LOT 1	8.000	1.220.144
LOT 2	5.000	762.590

4) Critères d'exclusion, de sélection et d'attribution

Critères d'exclusion

Le soumissionnaire qui, au moment de la décision d'attribution, figure sur les listes des mesures restrictives de l'UE (voir *EU Sanctions map*) ne pourra pas obtenir l'attribution du contrat.

Critères de sélection

Les critères de sélection suivants s'appliqueront aux participants. Dans le cas d'offres soumises par un consortium, ces critères s'appliqueront au consortium dans son ensemble, sauf indication contraire.

Capacité économique et financière du soumissionnaire

Le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des deux (2) dernières années doit être au moins égal à 2 fois la valeur de l'offre économique présentée.

Le soumissionnaire doit fournir des preuves documentaires de la bonne exécution, telles que :

- Copie des bilans approuvés des deux (2) dernières années.

Capacité professionnelle et technique du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit avoir exécuté avec succès au moins deux (2) marchés pour la fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) ou de vêtements de travail d'une valeur égale ou supérieure à celle de l'offre présentée, au cours des 24 derniers mois.

Le soumissionnaire doit fournir des preuves documentaires de la bonne exécution, telles que :

- Copie des contrats ou
- Certificats de bonne exécution ou
- Bordereaux de livraison signés.

Critère d'attribution

PRIX LE PLUS BAS

5) Clauses éthiques et code de conduite

Absence de conflit d'intérêts

Le soumissionnaire ne doit être concerné par aucun conflit d'intérêts et ne doit avoir aucune relation équivalente à cet égard avec d'autres soumissionnaires ou parties impliquées dans le projet. Toute tentative de la part d'un soumissionnaire d'obtenir des informations confidentielles, de conclure des accords illicites avec



"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

des concurrents ou d'influencer le comité d'évaluation ou le personnel de Nexus ETS pendant le processus d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres entraînera le rejet de son offre.

Respect des droits humains, de la législation environnementale et des normes fondamentales du travail

Le soumissionnaire et son personnel doivent respecter les droits humains et les normes applicables en matière de protection des données. En particulier, pour être éligibles, les soumissionnaires doivent respecter la législation environnementale, y compris les accords environnementaux multilatéraux, et les normes fondamentales du travail, telles qu'applicables et définies dans les conventions pertinentes de l'Organisation Internationale du Travail (telles que les conventions sur la liberté syndicale et la négociation collective ; l'élimination du travail forcé et obligatoire ; l'abolition du travail des enfants).

Tolérance zéro pour l'exploitation sexuelle, les abus et le harcèlement

Nexus ER ETS applique une politique de « tolérance zéro » à l'égard de toutes les conduites illicites ayant un impact sur la crédibilité professionnelle du soumissionnaire. Sont interdits les abus ou punitions physiques, ou menaces d'abus physiques, les abus ou l'exploitation sexuelle, le harcèlement et les abus verbaux, ainsi que toute autre forme d'intimidation.

Lutte contre la corruption

Le soumissionnaire devra respecter toutes les lois et réglementations nationales applicables ainsi que les codes relatifs à la lutte contre la corruption. Nexus ETS se réserve le droit de suspendre ou d'annuler l'attribution d'un contrat si des pratiques corrompues de quelque nature que ce soit sont découvertes à n'importe quelle étape du processus d'attribution ou pendant l'exécution d'un contrat. Aux fins de la présente disposition, les « pratiques corrompues » désignent l'offre d'un pot-de-vin, d'un cadeau, d'une gratification ou d'une commission à toute personne comme incitation ou récompense pour l'exécution ou l'abstention de tout acte relatif à l'attribution d'un contrat ou à l'exécution d'un contrat déjà conclu avec Nexus ETS.

6) Autres informations

Tous les soumissionnaires, retenus ou non, seront informés par courrier électronique des résultats de la procédure d'évaluation. Le délai estimé de réponse aux soumissionnaires est de 15 jours à compter de la date limite de soumission des offres.

"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

Nexus ETS
Via Marconi 69
40122 Bologna (BO) Italia

Titre du contrat : Contrat divisé en lots pour la fourniture d'équipement de protection individuelle et de signalisation relative à la santé et à la sécurité au travail

RÉF. 01/2026/NEXUS/AID013041/01/2

B) FORMAT DE L'OFFRE À FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

1) Informations sur le soumissionnaire

Soumis par :

	Nom et adresse de la personne morale présentant la présente offre
Soumissionnaire	

Personne de contact :

Nom	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	

LOT N. ____

2) Déclaration du soumissionnaire

Je soussigné(e) confirme que les fournitures proposées dans le cadre de cet appel d'offres sont pleinement conformes aux spécifications présentées par Nexus ETS. La description détaillée des fournitures offertes est figurée au point suivant. En outre, je confirme être pleinement éligible pour fournir des services dans le cadre d'un contrat financé par des fonds de l'UE/AICS ou d'autres bailleurs de fonds. Je confirme ne me trouver dans aucune des situations qui m'excluraient de la participation aux appels d'offres financés par l'UE, telles qu'indiquées dans le Manuel PRAG. De plus, je m'engage à respecter les clauses éthiques du Manuel PRAG et à ne pas avoir de conflit d'intérêts ni de relations équivalentes avec d'autres candidats sélectionnés ou d'autres parties à la procédure d'appel d'offres au moment de la soumission de la présente offre.

3) Offre technique

Les soumissionnaires sont tenus de présenter une offre technique, fondée sur les exigences indiquées par Nexus ETS à l'Annexe A *Informations pour le soumissionnaire*, point 2 *Informations techniques*.

4) Offre financière



"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

Le prix total proposé pour les fournitures indiquées au point précédent est de XXX EUR ou DZD (TVA comprise si applicable).
Veuillez fournir un devis détaillé en pièce jointe.

Nom	
Signature	
Date	

"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

C) MODÈLE DE CONTRAT À SIGNER

CONTRAT DE FOURNITURE DE BIENS

PROJET DE RÉFÉRENCE :

Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata – AID 013041/01/2

RÉFÉRENCE : 01/2026/NEXUS/AID013041/01/2 – Contrat divisé en lots pour la fourniture d'équipement de protection individuelle et de signalisation relative à la santé et à la sécurité au travail

Nexus Solidarietà Internazionale ETS (Nexus ETS), ayant son siège social à Bologne, via Marconi, 69, C.F. 92036270376, représentée par son Représentant Légal et Président, M. Salvatore Barbera,

et

[Nom du fournisseur]

[Adresse du fournisseur]

représentée par : [Nom et prénom du représentant légal]

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la fourniture de *[décrire la nature, les caractéristiques techniques et les quantités des biens faisant l'objet du marché]*, tel que spécifié en détail dans l'offre du fournisseur – « Partie B : Modèle d'offre à présenter par le soumissionnaire ».

ARTICLE 2 – Valeur du contrat

La valeur totale du contrat pour la fourniture des biens indiqués à l'Article 1 s'élève à : *[Montant en EUR/DZD]* (hors TVA / TVA comprise, le cas échéant).

ARTICLE 3 – Modalités de paiement

Le montant visé à l'Article 2 sera versé sur présentation de factures dédiées et du récépissé de livraison conforme, selon les modalités et le calendrier suivants :

- Préfinancement (Avance) : [Ex. 10 % à la signature du contrat]
- Paiement intermédiaire (si prévu) : [Ex. XX % à l'expédition/présentation des documents de transport]
- Solde : [Ex. XX % à la livraison finale et après vérification de la conformité des biens]

ARTICLE 4 – Délais et pénalités de retard

La fourniture décrite à l'Article 1 devra être livrée à *[Insérer le lieu de livraison]* au plus tard le *[Date ou N° de jours à compter de la signature]*.

En cas de retard non justifié dans la livraison, le fournisseur sera redevable d'une pénalité égale à 0,5 % de la valeur totale du contrat pour chaque semaine de retard, jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur contractuelle. Une fois ce plafond atteint, Nexus ETS se réserve le droit de résilier le contrat.

ARTICLE 5 – Garantie et conformité des biens

Le fournisseur garantit que les biens fournis sont neufs, exempts de défauts de fabrication et conformes aux spécifications techniques requises.

Tout bien s'avérant défectueux ou non conforme au moment de la livraison devra être remplacé aux frais exclusifs du fournisseur dans un délai de 30 jours à compter de la notification.

"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

ARTICLE 6 - Coordination des activités

L'entreprise devra se coordonner avec l'équipe de Nexus ETS en la personne de Mme Sara Prandi (ou le référent désigné).

ARTICLE 7 - Résiliation et suspension du contrat

Le contrat peut être suspendu par le fournisseur si Nexus ETS ne remplit pas ses obligations de paiement convenues sans motif juste.

Le contrat peut être résilié par Nexus ETS dans les cas suivants :

- a. Manquement grave ou violation des obligations contractuelles par le fournisseur ;
- b. Non-exécution de la fourniture dans les délais impartis et dépassement du plafond de la pénalité de retard ;
- c. État de faillite, de liquidation, de redressement judiciaire ou de concordat préventif du fournisseur.

En cas de résiliation pour manquement du fournisseur, Nexus ETS aura le droit de :

- a. Saisir les éventuelles garanties constituées ou retenir les paiements en instance ;
- b. Confier l'exécution de la fourniture à un tiers en imputant les éventuels surcoûts au fournisseur défaillant.

En cas de force majeure ou de suspension du projet par l'organisme financeur (AICS), le contrat pourra être suspendu et le calendrier réaménagé d'un commun accord.

ARTICLE 8 – Traitement des données, image et Code d'éthique

Le fournisseur s'engage à exécuter la fourniture conformément à la dignité de son rôle, en s'abstenant de tout comportement susceptible de porter atteinte à l'image ou aux relations institutionnelles de Nexus ER ETS et de ses partenaires.

Le fournisseur déclare avoir reçu, pris connaissance et accepter intégralement le Code d'éthique de Nexus ER ETS ainsi que les clauses de sauvegarde (anti-corruption, respect des droits humains et normes fondamentales du travail).

ARTICLE 9 – Responsabilité pour dommages

Tout dommage ou perte découlant de la négligence ou du manquement du fournisseur dans l'exécution du présent contrat sera quantifié et mis à la charge du fournisseur. Tout accord transactionnel relatif à des réclamations ou indemnités nécessitera le consentement écrit préalable des deux parties.

ARTICLE 10 – Documents contractuels

Les documents suivants font partie intégrante et substantielle du présent contrat (par ordre de priorité) :

1. Le présent Contrat de fourniture ;
2. Le Dossier d'appel d'offres (Tender Dossier) et ses annexes techniques ;
3. L'Offre technique et financière présentée par le fournisseur.

ARTICLE 11 – Règlement des différends et Juridiction compétente

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable ou à recourir aux procédures de conciliation prévues par la loi.

S'il s'avère impossible d'atteindre un accord amiable, les parties conviennent que le Tribunal de Bologne (Italie) sera le seul tribunal compétent.

ARTICLE 12 – Dispositions finales

Toute modification du présent contrat devra être apportée exclusivement par écrit et être signée par les deux parties. Pour tout ce qui n'est pas expressément régi par le présent contrat, il est fait référence aux dispositions du Code civil italien.



"Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata"
AID 013041/01/2

Lieu, date

Pour Nexus ETS
Salvatore Barbera
(Président)

Pour le Fournisseur
[Nom et prénom du représentant légal]
(Qualité)